

GRAND Besançon

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

DOSSIER

Mobilisés pour la mobilité!



AU QUOTIDIEN
Nouveau coup
de pouce à l'habitat

DEMAIN
Rejoignez le conseil de
développement participatif!

COMMUNES
Le Beure Twirl, le petit
club qui monte!

Arrêt sur images 3

Grand Besançon au quotidien 5

Nouveau coup de pouce à l'habitat /
Éclairage public et économique / Le
meilleur déchet est celui qu'on ne
produit pas / Insertion et emploi en un
clic / Faire vivre son projet touristique /
Succès de Bioparc

Le Grand Besançon Demain 9

Rejoignez le CDP
La SAIEMB devient Aktya
SCOT, l'urbanisme pour l'avenir

Expressions politiques 13

Tribune libre des élus communautaires

DOSSIER 14

Mobilisés
pour la mobilité

Pour se déplacer dans Besançon
et dans l'agglomération, la
complémentarité des transports
nous facilite la vie.

L'actu des communes 20

Beure / Mamirolle / Mazerolles-le-Salin /
Grandfontaine / Torpes / Montfaucon

Rencontre 23

Liz, votre guide vers le développement
durable

Sortir 25

Exposition, théâtre, sorties,
conférences, sport...

ÉDITO



Jean-Louis Fousseret
Président du Grand Besançon
Maire de Besançon

Gabriel Baulieu
1^{er} Vice-Président
du Grand Besançon
Maire de
Serre-les-Sapins

Il y a dix ans, avec la création du réseau Ginko, la communauté d'agglomération du Grand Besançon posait un principe fondateur et équitable pour toutes les communes qui la constituent.

En réunissant deux réseaux pré-existants en un seul, et en instaurant comme règle forte que chaque commune serait desservie, quelle que soit sa taille, et que le tarif serait le même pour chaque usager, quelle que soit sa commune d'origine, l'Agglomération signifiait ainsi son ambition de constituer un espace de vie solidaire et structuré.

Avec Ginko, bien au-delà de la compétence de transport de personnes, les élus du Grand Besançon ont symboliquement et résolument réaffirmé le cadre dans lequel ils souhaitent s'inscrire pour le développement du territoire grand bisontin. Ginko constitue ainsi également une opération d'aménagement du territoire, de solidarité et de développement durable qui bénéficie chaque jour à des milliers d'habitants pour se rendre sur leur lieu de travail, d'étude ou de loisirs.

Depuis 2002, bien d'autres actions sont venues compléter le dispositif pour offrir des possibilités de mobilité alternative à

chacun d'entre nous, résident de la Boucle ou de la périphérie: le covoiturage, Vélocité, Autocité, le TER.

Nous les avons tous pensés comme complémentaires et en articulation avec le réseau Ginko pour vous donner le choix de votre mode de transport. Le dossier de ce magazine les présente largement et nous espérons qu'il vous aidera à trouver la solution la mieux adaptée à vos besoins personnels de transport aujourd'hui et demain.

Des transports solidaires et durables

Car aussi complètes et performantes que soient les solutions existantes, avec l'augmentation croissante de la circulation automobile, nous ne pouvons nous contenter du réseau Ginko dans sa forme actuelle pour assurer efficacement les

déplacements de tous dans les années à venir.

C'est pour maintenir la qualité du service qui vous est offert que nous avons choisi de construire le tram. Demain, celui-ci viendra articuler et démultiplier les possibilités de transport en commun dans notre agglomération: sa fréquence et sa desserte des quartiers et des pôles d'échanges en feront, comme Ginko, un outil de solidarité, d'aménagement du territoire et de développement économique pour tout le Grand Besançon.

GRAND BESANÇON, magazine bimestriel de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.
Adresse : La City, 4, rue Gabriel-Plançon - 25043 Besançon cedex
Tél. : 03 81 65 07 00, fax : 03 81 82 29 60.
e-mail : magazine@grandbesancon.fr - www.grandbesancon.fr
Directeur de publication : Jean-Louis Fousseret.
Direction de la communication : Thomas Roussez.
Direction de la rédaction : Anne-Claude Attard.
Comité éditorial : Anne-Claude Attard, Gabriel Baulieu, Christian Bornot, Marcel Cottiny, Emmanuel Dumont, Thomas Roussez.
Rédaction : Nadine Eybert-Baud, Katia Mairay, Véronique Vuillemin-Filippi.
Crédit photo couverture : Jack Varlet. Crédit photos : Jack Varlet, Olivier Perrenoud, sauf mention contraire. Conception et réalisation : MCM Information - Impression : Groupe MAURY, zone industrielle, 45330 Malesherbes. Distribution : La Poste. Régie publicitaire : AECF - Philippe Viollier (06 98 75 52 00). Représentant légal : Jean-Louis Fousseret.
Dépôt légal : août 2012 - N° ISSN : 1634-3476 - Edite à 91 000 exemplaires.

5 octobre

Après l'inauguration, le 14 septembre, du centre de secours principal de Besançon-Est à Chalezeule (*ci-dessous*), celui de Besançon-Centre (*ci-contre*), rue du général Brülard, a été célébré le 5 octobre. Le centre dessert certains quartiers de la ville ainsi que 43 communes de l'agglomération, soit une population d'environ 110 000 habitants. Le centre regroupe 176 sapeurs-pompiers (85 professionnels et 91 volontaires).



11 octobre

11 cyclistes membres de 8 familles actives pour le climat sont partis de Besançon pour rejoindre leurs homologues jumelés de Freiburg en vélo ! Les courageux ont parcouru 230 km afin de promouvoir les modes de déplacement doux.



11 octobre

Le Grand Besançon et La Chaux de Fonds ont officiellement signé une Alliance qui traduit l'engagement commun et transnational des collectivités française et suisse à développer des projets communs. Cette alliance est destinée à faire valoir ensemble les intérêts réciproques pour un développement dynamique et harmonieux. Cet heureux partenariat donnera naissance à de nombreuses actions en matière de développement économique, qualité de vie et mobilité.



Résidence "les Terrasses de Mahée"
Chemin des Justices à Besançon

17 logements neufs en location
3 T1 - 3 T2 - 9 T3 - 2 T4
Terrasses ou balcons - Ascenseur
Chauffage individuel gaz
Places de stationnement en sous-sol
Label BBC
Disponibles début 2013



RENSEIGNEMENTS AU 03 81 41 42 43

6 rue André Boulloche - 25000 Besançon

grandBesançon **habitat**



BESANÇON

LONS-LE-SAUNIER

VESOUL

Crédit Mutuel Enseignant Franche-Comté

La banque de l'Education Nationale
proche de vous.
Professionalisme, conseils avisés
et disponibilité.

Crédit  **Mutuel**

Enseignant

www.cme.creditmutuel.fr

BESANÇON - 03 81 65 99 00
08590@cmcee.creditmutuel.fr

CME39 LONS-le-SAUNIER - 03 84 87 36 60
Locaux Crédit Mutuel - cme39@creditmutuel.fr

CME70 VESOUL - 03 84 97 77 90
cme70@creditmutuel.fr

Les plus belles fêtes se partagent.

En décembre,
ouvert 7j/7
de 9h à 19h
sauf le 02, 25 et 30.

Visite
et dégustation
gratuites
les mercredi
et samedi à 15h

Le Criollo
Chocolatier

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h. ZI de Besançon/Thise Tél.03 81 40 07 23 - Vente en ligne : www.lecriollo.com

HABITAT

Nouveau coup de pouce à l'habitat

Améliorer la performance énergétique de son logement est une préoccupation pour tout propriétaire qui souhaite réduire ses factures.

C'est aussi une priorité pour le Grand Besançon qui œuvre à réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de son Plan Climat Énergie Territorial. C'est pourquoi, depuis début septembre, une nouvelle aide baptisée AAPEL (Aide à l'Amélioration de la Performance Énergétique des Logements) est mise en place par l'agglomération. Les condi-

tions de ressources sont moins restrictives que pour les aides actuelles afin de la rendre accessible à un public plus large. Son fonctionnement a également été pensé pour être le plus simple possible: pour un gain d'énergie de 25 %, le montant de l'aide sera de 25 % du montant des travaux (avec un maximum de 45 %). Elle sera attribuée pour des travaux d'isolation, l'installation



d'équipements de production d'énergie utilisant les énergies renouvelables (panneaux solaires par exemple) ou l'acquisition d'équipement de récupération des eaux pluviales.

➔ Renseignements auprès de l'association HDL :
03 81 81 23 33.

ÉNERGIE

Eclairage public et... économique



Dans le cadre de son Plan Climat Énergie Territorial, qui vise notamment à diminuer de 20% les consommations d'énergie sur son

territoire, le Grand Besançon propose aux communes de bénéficier d'un accompagnement pour réaliser un diagnostic de leur éclairage pu-

blic. L'éclairage public impacte fortement le budget énergie des communes puisqu'il représente 48% des consommations d'électricité, et pèse pour 37% dans la facture.

Ce diagnostic permettra de connaître l'état du réseau d'éclairage public communal pour ensuite envisager des rénovations et des actions qui déboucheront sur des économies d'énergie (changement de lampes, extinctions...).

Le Grand Besançon, l'ADEME et la Région accompagneront techniquement et financièrement cette étude. Le diagnostic permettra aussi de répondre à un éventuel appel à projet afin d'obtenir des subventions pour la réalisation de travaux.

HABITAT

60 bougies pour Grand Besançon Habitat

60 ans déjà et pas de retraite en vue pour Grand Besançon Habitat ! Créé en 1952 par la Ville de Besançon sous le nom d'Office Public Municipal d'HLM, cet organisme a su traverser les époques en s'adaptant aux nouveaux besoins. De la construction de grands ensembles dans les années 60 à la rénovation de quartiers quelques décennies plus tard, Grand Besançon Habitat poursuit une politique à la fois sociale et patrimoniale. Proposer un logement de qualité à un large public avec des coûts maîtrisés, améliorer le patrimoine existant par des services de qualité ou une meilleure performance énergétique, accueillir et accompagner des personnes en difficulté économique ou en insertion sociale, son action dépasse la simple question du logement.



124 personnes y assurent la gestion d'un parc de 5500 logements auxquels s'ajoutent des locaux professionnels, des garages ou encore des logements en résidences universitaires ou foyers-logements. En 2007, l'élargissement de son champ d'action à toutes les communes du Grand Besançon a apporté des nouvelles opportunités qui lui permettent de proposer de nouveaux logements dans des secteurs jusqu'alors peu pourvus.

DÉCHETS

Le meilleur déchet... ...est celui qu'on ne produit pas !



À l'heure où la redevance incitative est désormais entrée dans les foyers, le sujet est d'actualité !

Désireuse d'être la plus vertueuse possible en la matière, l'agglomération s'engage à l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets. Ainsi, du 17 au 25 novembre, le SYBERT⁽¹⁾ et la direction Déchets du Grand Besançon proposent plusieurs actions de sensibilisation. Deux ateliers pratiques et gratuits sont à découvrir le mardi 20 novembre à 18h, au centre technique municipal de Besançon⁽²⁾ : l'un autour des gestes de tri et de prévention pour réduire le contenu de sa poubelle, l'autre sur les produits d'entretien, avec des recettes et astuces à moindre coût. Savon noir et vinaigre blanc livreront tous leurs secrets...

Inscription obligatoire au 03 81 41 55 35
ou gestion-dechets@grandbesancon.fr

Les écoles, inscrites au préalable, seront aussi de la partie durant ces journées en collectant un maximum de piles usagées. Le SYBERT récompensera les vainqueurs par des visites au musée des maisons comtoises de Nancy, des chargeurs de piles... Les habitants de logements collectifs ne seront pas oubliés avec des sites de compostage en pieds d'immeubles ouverts toute la semaine à Besançon et la visite du chalet de compostage, proposée le 17 novembre, à 11h, au 30 rue de Savoie à Planoise (RDV sur le site, sans réservation).

1 - Syndicat de traitement des déchets de Besançon et sa région.

2 - 94 avenue Clémenceau.



Il n'est jamais trop tard pour acquérir les bons gestes en participant à un atelier.

SYBERT

Le badge d'accès déchetterie retardé

Suite à la mise en place de la redevance incitative, le SYBERT a opté pour un dispositif de contrôle d'accès dans ses 18 déchetteries. Il s'adresse à tous les usagers, aussi bien les ménages que les professionnels qui, après une demande par formulaire, recevront un badge nominatif, avec un accès toujours gratuit pour les particuliers. Initialement prévue en septembre, la mise en service de ce dispositif est décalée de quelques mois pour raisons techniques. Un délai que vous pouvez mettre à profit pour faire une demande de badge, si ce n'est pas déjà fait (les anciennes demandes restant valables).

➔ Renseignements au 03 81 21 15 60
ou sur grandbesancon.fr.



GRAND BESANÇON

Grand Besançon : un modèle attractif

Le Grand Besançon est l'une des premières communautés d'agglomération en France par le nombre de communes. Cette particularité, associée à la mise en place de politiques innovantes, telles que l'instauration de la redevance incitative ou son tram optimisé suscitent l'intérêt. Ainsi, le 21 juin dernier, les élus du Grand Besançon recevaient des représentants de communautés de communes du secteur de Valence (Drôme) pour un échange d'expériences fructueux autour de thématiques communes. En octobre dernier, c'est une délégation camerounaise qui a passé deux jours à Besançon. Quant à Annemasse, Aubagne, Caen et Genève, elles ont fait le déplacement spécialement pour le tramway !

EMPLOI

Insertion et emploi en un clic



Plus clair et plus attractif, le nouveau site internet du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) du Grand Besançon est aujourd'hui accessible sur emploi-insertion25.fr. Désormais, un éventuel porteur de projet ou une personne en difficulté d'insertion trouvera sur ce site dédié au PLIE des informations aussi variées que les modalités d'accompagnement vers l'emploi, les actualités locales en matière d'insertion et d'emploi, les contacts des partenaires lo-

caux, les entreprises avec qui le PLIE a impulsé des conventions de partenariat... Sur la page d'accueil, on trouvera aussi le parcours d'insertion d'un bénéficiaire inscrit au PLIE, agrémenté de ses impressions. Pour une meilleure accessibilité, les documents nécessaires au dépôt d'une demande de subvention sont téléchargeables en ligne. Il est aussi toujours possible de contacter le PLIE du Grand Besançon au 03 81 85 85 50.

Petit paradis à Besançon, le Coin des Colverts a profité d'un accompagnement professionnel.



Faites vivre votre projet touristique !

Vous avez un projet d'hébergement touristique dans le Grand Besançon ? Des professionnels vous guident !

Dans le cadre d'une reprise ou d'une création de structure d'hébergement, le Comité Départemental de Tourisme (CDT) propose un accompagnement complet et adapté à votre structure, qu'elle soit camping, hôtel, chambres d'hôtes... Ce dispositif a été mis en place pour favoriser les initiatives locales mais aussi pour les accompagner et les promouvoir. Grâce à des fiches pratiques disponibles sur le site www.doubs.travel, vous pourrez déjà récolter les informations essentielles liées

à votre activité et son environnement. Conditions techniques ou réglementaires, labels, stratégie commerciale, possibilités d'aides financières, institutions intervenant dans le tourisme (communes, Grand Besançon, offices du tourisme...): le CDT sera votre guide. Grâce à sa centrale de réservation, il peut également vous aider à mettre votre hébergement sur le marché et le promouvoir par le biais de ses différentes publications.

➔ **Pôle hébergements et filières 03 81 21 29 76**
ou sur www.doubs.travel (espace professionnel).



Succès de Bioparc

Moins d'un an après sa livraison à Temis Santé, aux Hauts du Chazal, le bâtiment Bioparc enregistre un taux d'occupation de 80%. « *Seuls 220 m² restent disponibles sur les 1500 que compte le bâtiment* », précise Jean-Pierre Martin, vice-président du Grand Besançon en charge de l'économie. Covalia, société spécialisée dans l'édition de logiciels de télé-médecine, vient de rejoindre Alcis, Screencell et Flowdit. Bioparc constitue ainsi le premier bâtiment dédié à l'économie

de la santé et concentre d'ores et déjà une quarantaine d'emplois. Devant ce succès, un second Bioparc est déjà à l'étude.

À signaler par ailleurs à Témis, dans le quartier des Montboucons, l'ouverture d'une sandwicherie fine qui propose aussi saladerie et plateaux-repas, de 8h à 20h. Un nouveau concept de restauration qui offre un cadre cosy pour déjeuner mais aussi pour travailler avec accès WiFi et espace détente ou de réunion.

Déménagement de l'hôpital

Les services de l'hôpital Saint-Jacques ont été transférés sur le site de Minjoz. Vous trouverez dorénavant aux Hauts du Chazal les services de pédiatrie, de gynécologie, d'urologie, de néphrologie et des maladies infectieuses; les consultations de dermatologie et de psychiatrie; les secteurs de l'imagerie, la dialyse et l'assistance médicale à la procréation.

Seules les hospitalisations en psychiatrie et dermatologie restent au centre-ville, sur le site de l'hôpital Saint-Jacques.



Un nouveau site pour le développement économique

Affirmer l'identité économique du territoire, rassembler toutes les informations utiles aux dirigeants d'entreprises qui cherchent un lieu d'implantation, tel est l'objectif du nouveau site internet entièrement dédié à cette compétence forte du Grand Besançon. Sous la marque « Grand Besançon, créateur de valeurs », ce site s'adresse aux entreprises comme aux porteurs de projet qui souhaitent s'installer sur le territoire, détaille les secteurs d'excellence, les accompagnements et services mis à leur disposition.

➔ www.investinbesancon.fr

adp SERVICES

à domicile pour le particulier

Pour vos travaux à domicile !



*Bénéficiez de 50% de réduction d'impôts**

Entretien de tous types de sols
Dépoussiérage
Lavage de vitres
Grand nettoyage
Repassage...

Tonte, entretien des pelouses et des jardins
Taille des haies et arbustes
Fleurissement
Arrosage
Plantation...

* Selon la législation en vigueur

ADP SERVICES emploie des personnes en situation de handicap léger encadrées par des professionnels et vous offre la garantie d'un travail de qualité.

Participez à une action socialement utile !



2, rue Thomas Edison - 25000 Besançon - Tél. : 03 81 48 59 94 - fax : 03 81 48 03 00
www.adp-services.fr - courriel : contact@adp-services .fr



Ensemble, construisons l'avenir



Terrassements - Assainissements
Pavages - Réseaux
Sols industriels - Enrobés

EUROVIA MONTBELIARD
Tél : 03.81.90.79.29
Fax : 03.81.96.70.73

Nos hommes au service de votre territoire



Situation unique en centre ville

EXCEPTIONNEL !

T5 DUPLEX BESANÇON

- > Très bel appartement de 109 m² avec prestations de qualité, grande luminosité et calme.
- > Cuisine, spacieux salon + séjour, 3 chambres, mezzanine, salle de bains équipée, salle de douche, placards, balcons.
- > 2^{ème} et dernier étage avec ascenseur.
- > Le charme d'une petite copropriété avec verger privatif et garages en sous sol.
- > Prix : 324 210 €

MAISON DE VILLE BESANÇON

- > Agréable maison de 92.10 m², au rez de chaussée : entrée avec placard, cuisine, séjour, wc
- > À l'étage : dégagement, 3 chambres, 1 dressing, et la possibilité de faire une 4^{ème} chambre dans l'espace au dessus du garage. 2.50 ares de terrain avec terrasse, plantation d'arbustes et engazonnement. Garage.
- > Prix : à partir de 217 000 €*



T4 AMÉNAGEABLE EN T5 !

SAIEM B
LOGEMENT



Renseignements et réservations au 03 81 41 41 00
1, place de l'Europe - B.P. 2075 - 25 051 BESANÇON Cedex
www.saiemb-logement.fr

* avec TVA 7% sous condition de ressources / Illustrations non-contractuelles

Rejoignez le conseil de développement participatif!

Composé d'une équipe de 150 bénévoles, jeunes, actifs et retraités, de représentants associatifs, le conseil de développement participatif (CDP) du Grand Besançon fait part de ses réflexions citoyennes sur les projets de l'agglomération depuis 2003. Il renouvelle son assemblée et invite les Grand Bisontins à le rejoindre pour son prochain mandat 2013-2015.

La participation des citoyens est l'un des éléments nécessaires à la prise de décision des élus, mais constitue aussi le reflet de ce que souhaite la population. Ainsi, le CDP a déjà travaillé sur une quinzaine de dossiers, de la vie étudiante au tram en passant par l'emploi des cadres. Ses travaux s'articulent autour de cinq thèmes où chacun s'inscrit selon ses goûts ou ses compétences: aménagement et environnement, social, économie, citoyenneté et enfin loisirs et tourisme. Il répond à des thèmes proposés par les élus du Grand Besançon (le tourisme participatif, la gestion des déchets) ou de son propre chef, se saisit d'une problématique, telle que la petite enfance. Dès lors, discussions animées et enquêtes sur le ter-



rain sont au programme avec l'objectif de soumettre ses préconisations aux élus. Pour s'inscrire, il suffit d'être majeur et de résider dans l'une des 59 communes du Grand Besançon.

Bulletin de candidature à télécharger sur le site www.grandbesancon.fr/cdp à partir de mi-novembre ou à demander au Grand Besançon.

Les travaux de réflexion passent aussi par des visites sur le terrain.

Le point de vue d'un élu

Roland Demesmay, vice-président du Grand Besançon en charge du CDP, souligne le dynamisme de l'équipe actuelle. *« Toutes les contributions du CDP sont lues, étudiées avec le plus grand sérieux. Un exemple concret? La redevance incitative et la sensibilisation du grand public. Même si nous ne pouvons pas toujours retenir ses préconisations, pour des questions financières notamment, nous nous en inspirons. »*



Le point de vue d'un membre

Marie-Claude Sixdenier, au CDP depuis 3 ans, ne manque aucun des ateliers qui se réunissent jusqu'à deux fois par mois. *« Le CDP est une bonne formule pour l'engagement citoyen: selon les thèmes, nous avons rencontré des élus, nous avons fait des micros-trottoirs dans l'agglomération ou sommes allés jusqu'à Marseille pour recueillir d'autres expériences. »*



Des réunions pour vous donner toute l'information:

- Boussières le 19 novembre, à 20h30 (mairie)
- Miserey-Salines le 20 novembre, à 20h30 (salle polyvalente)
- Avanne-Aveney le 26 novembre, à 18h30 (mairie)
- Saône le 4 décembre, à 20h30 (espace du marais)
- Serre-les-Sapins le 6 décembre, à 18h (mairie)
- Chalezeule le 7 décembre, à 20h30 (maison commune)

ÉCONOMIE

La SAIEMB devient Aktya

L'activité «immobilier d'entreprises» de la SAIEMB* poursuit son développement et renforce son image grâce à un nouveau nom: Aktya.

Créée en 1965 par le maire de Besançon, Jean Minjot, la SAIEMB avait pour vocation première de répondre aux attentes de la Ville en matière d'immobilier d'habitation. Avec un statut de SEM –société d'économie mixte–, c'est une société privée au service de l'intérêt général dont le capital est majoritairement détenu par les collectivités locales, dont le Grand Besançon. Son premier grand chantier, dans les années 60, sera la construction de logements à loyers modérés dans le quartier de Planoise. Dès les années 90, elle adapte ses domaines de compétence aux nouveaux besoins et travaille à l'amélioration de la vie dans les quartiers. Elle propose alors des locaux à loyers modérés, non plus seulement aux ménages, mais aussi aux structures associatives, publiques ou sociales. Un premier pas vers l'immobilier d'entreprises dans le cadre de la compétence économique du Grand Besançon. Petit à petit, chaque compétence s'affirme et, en 1995, il devient nécessaire de créer deux entités distinctes: SAIEMB logement et SAIEMB Immobilier d'entreprises. Depuis cet été, cette seconde entité se dote d'un nouveau nom: Aktya. Forte d'un

La dernière réalisation d'Aktya, un immeuble de bureaux au design moderne, au cœur de Planoise.

C'est à Planoise que l'histoire est née dans les années 60.



chiffre d'affaires de 3,5 millions d'euros et d'un parc immobilier de 65000 m², Aktya compte parmi ses 110 locataires quelques grands noms tels que Breitling, Parkéon Gaz et eaux, ou Intermarché. Son plan de développement à l'horizon 2019 a pour

objectif d'atteindre 10 millions de chiffre d'affaires en doublant le volume de son parc.

*Société anonyme immobilière d'économie mixte de Besançon.



Le SCoT, les lignes directrices de l'urbanisme pour l'avenir

Après une longue phase d'élaboration menée avec l'assistante de l'agence d'urbanisme de Besançon (Audab), le Schéma de cohérence territoriale a été approuvé fin 2011. Il entre en vigueur pour les 133 communes adhérentes appelées à mettre leur Plan local d'urbanisme en compatibilité avec ce document de planification et de réglementation pour un projet commun d'aménagement du territoire.

Pour répondre à la question *Quelle place occupe notre territoire sur l'échiquier national?*, et afin de donner les moyens d'en améliorer la visibilité, l'attractivité, la compétitivité, le SCoT définit les grandes orientations pour organiser le développement urbain commun à l'horizon des 30 prochaines années. Où implanter des zones d'activités? Où fixer les sites d'emploi? Où construire des logements et dans quelles proportions? Par quels équipements compléter l'existant? Comment optimiser les réseaux de transport, répartir et valoriser les espaces agricoles, protéger les milieux naturels? C'est précisément pour répondre à ces préoccupations que le SCoT trace les lignes de force d'un véritable projet de société, en adéquation avec l'impératif environnemental.

Parmi les priorités du SCoT, le renforcement



Le Grand Besançon accompagne les communes, comme ici à Pirey, dans la révision de leur plan local d'urbanisme.



de la centralité autour de la capitale régionale avec les 10 communes de première couronne va de pair avec l'émergence de trois pôles secondaires ou « communes relais » : Saint-Vit, Saône et bientôt Devecey. Dans une logique de développement durable et d'intermodalité, l'accent est mis sur le développement des communes situées sur les axes ferroviaires. Au nord, le secteur en cours de structuration autour de la gare TGV constitue un axe de développement complémentaire au cœur d'agglomération. Enfin, la stratégie foncière prévoit entre autres de lutter contre la banalisation et l'uniformisation de nos villages et de nos paysages.

S'il fixe un cadre réglementaire, ce document de référence destiné à guider l'action publique par une approche globale, n'en laisse pas moins aux six communautés de communes concernées ⁽¹⁾ une marge de manœuvre dans la gestion de leur propre

territoire. Directeur, mais néanmoins évolutif, le SCoT fera l'objet d'une évaluation dans 6 ans au plus tard pour ajuster la pertinence de ses orientations à l'évolution des contextes économique et social. Avec sa mise en œuvre, les maires qui le souhaitent peuvent bénéficier de l'accompagnement technique du Grand Besançon pour la révision de leur PLU. En jeu, un développement communal et intercommunal harmonieux. Au moment où l'agglomération réfléchit à son devenir en 2030, le SCoT dessine les premières lignes du projet de l'agglomération de la capitale régionale qui pourra s'exprimer dans le SRADDT ⁽²⁾.

1 - 133 communes organisées en intercommunalités: Communauté de communes du Val Saint-vitois, de la Dame blanche, La Bussière, Rives de l'Ognon, Vaite d'Aigremont, Grand Besançon.

2 - Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire.

Ouvrez d'autres horizons à votre maison !

Avec Moyse 3D, faites évoluer votre maison selon vos besoins et vos envies !

Construction d'extension, création de surface, de véranda, aménagement de combles ou sous-sol, équipement pour l'accessibilité, sécurisation et domotique...

Votre projet est étudié par nos équipes, évalué, géré, coordonné de A à Z sans surprises...

Pour un habitat plus actuel, plus accueillant et plus innovant !



12 chemin de l'Ermitage - BP 2826
25011 BESANCON Cedex
Tél : 03 81 47 41 10

MOYSE 3D

sarl **BOURDON** JARDINAGE

NOTRE ENTREPRISE AGRÉÉE SERVICES À LA PERSONNE EN TRAVAUX DÉFISCALISABLES

NOTRE EXPÉRIENCE DE PRODUCTEUR AU SERVICE DE VOTRE JARDIN



POUR QUE VOTRE JARDIN CONSERVE FORME, SANTÉ ET PERSONNALITÉ

NOUS CONNAISSONS VOS PLANTES, NOUS SAVONS LES ENTRETENIR

NOS PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE

- Taille d'arbres fruitiers, taille d'arbres d'ornement
- Taille d'arbustes, taille de haies
- Débroussaillage, tonte
- Entretien saisonnier

NOTRE DÉMARCHÉ QUALITÉ

- Diagnostic et devis gratuits
- Une équipe expérimentée et passionnée
- Du matériel professionnel
- Aucune contrainte administrative

AVANTAGES FISCAUX

NOS PRESTATIONS DÉDUCTIBLES D'IMPÔT SUR LE REVENU À HAUTEUR DE

50 %* - TVA 7%

*En application de la loi de cohésion sociale dite loi "Borloo"

Bourdon
Jardinage



25720 AVANNE AVENEY - Tél : **03 81 52 63 11**
Fax : 03 81 52 20 23 - Email : bourdon.jardin@orange.fr
N° Agrément : N/270308/F/025/S/030

SPIE, partenaire de confiance durable



Leader européen des services en génie électrique, mécanique et climatique, de l'énergie, des systèmes de communication et des infrastructures, SPIE améliore la qualité du cadre de vie en accompagnant les collectivités et les entreprises dans la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'installations plus économes en énergie et plus respectueuses de l'environnement.

SPIE, l'ambition partagée

SPIE Est

Agence Franche-Comté

2 rue de l'Initiative - 90800 Bavilliers
Tél. 03 84 36 72 72

Electricité Industrielle et Tertiaire

Serre les Sapins (25) - Tél : 03 81 50 28 88

Eclairage Public et Réseaux

Champagny (25) - Tél : 03 81 21 30 90

SPIE

www.spie.com | www.myspie.eu

À la périphérie

■ LE POINT DE VUE D'ALAIN VIENNET

Accueil des gens du voyage : de l'idéal à la réalité

Nous sommes consultés sur le schéma départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage. Cela me rappelle tout ce que ma commune a vécu concrètement depuis la mise en œuvre de celui-ci.

Saône dispose d'une aire d'accueil des gens du voyage qui a été saccagée avant sa mise en service. Tous les ans, ont lieu des installations sauvages par des groupes qui occupent, de façon illégale, des terrains privés et publics dans la commune, ce qui entraîne de nombreuses nuisances et incivilités (vol d'eau et d'électricité, amoncellement de résidus et d'ordures, agressions).

Lors du dernier grand passage, début août, la commune a obtenu un arrêté d'expulsion. Un très lourd dispositif a été mis en place par la gendarmerie avec renfort de forces spécialisées. Pour des raisons de sécurité et d'atteinte à l'ordre public, l'expulsion a été annulée face à la détermination des expulsés.

Ceci illustre bien qu'un plan théorique, si idéal soit-il, se heurte à une réalité qui dépasse les compétences communales et intercommunales.

Alain Viennet
Délégué communautaire
Maire de Saône

■ LE POINT DE VUE DE JEAN-PIERRE TAILLARD

Tram du Grand Besançon : chercher l'erreur...

Certes, le choix d'un tracé parmi trois options potentielles ne permettait pas de satisfaire tous les usagers...

- Un projet voté en 2008 par 85 % des délégués communautaires issus de 59 communes.
- Un chantier dont le coût cumulé des marchés signés ne dépasse pas 90 % de l'estimation établie en 2009.
- Un financement assuré exclusivement par le complément de la taxe transport versée par les entreprises pour assumer le remboursement de deux emprunts souscrits à taux avantageux.
- Un projet porté par 59 communes et déployé essentiellement sur le territoire de la ville « Centre »
- La seule perspective de transport efficace dans une agglomération qui ne dispose pas de contournement routier complet.

À l'heure des embouteillages et des nuisances du chantier, embourbés au milieu du gué, pourquoi ne pas assumer les choix engagés et anticiper, un instant, la satisfaction du passager installé confortablement dans une rame ?

Jean-Pierre Taillard
Vice-président du Grand Besançon
Maire d'Avanne-Aveney

■ LE POINT DE VUE DE JEAN-MICHEL FAIVRE

Grand Besançon 2030

La prospective était à l'ordre du jour fin septembre lors d'une journée de travail entre élus et acteurs du territoire. Au cours de l'atelier relatif à la très haute qualité de vie, plusieurs visions ont été mises en débat : la première dote la CAGB de compétences nouvelles (petite enfance, urbanisme...) pour assurer une égalité de services sur le territoire. La seconde privilégie le développement au niveau local : la CAGB conservant ses compétences laisserait aux communes le choix de développer de nouveaux services. Mais faut-il opposer ces visions ? Si la construction d'installation sportive ne peut être portée financièrement par une seule collectivité, cela veut-il dire que cette compétence doit être assumée par l'agglomération ? La question est posée. Je reste convaincu qu'il ne faut pas enfermer les habitants dans un rôle de « consommateurs de services », mais les laisser acteurs de projets. Pour cela, l'agglomération doit accompagner les communes. Nous [les petites communes] sommes en mesure de mettre en place des expérimentations généralisables par la suite. C'est dans la mutualisation des idées, des acteurs, comme dans la mise en réseau des volontés que nous arriverons à la très haute qualité de vie. Je n'ai qu'un regret, la rapidité avec laquelle nous construisons ce projet 2030.

Jean-Michel FAIVRE
Délégué communautaire
Maire de Pouilley-les-Vignes

Ville de Besançon

■ LE POINT DE VUE DE NICOLE WEINMAN

Petites incivilités, grandes conséquences

Chacun(e) peut apporter de manière raisonnable ses déchets recyclables gratuitement dans les déchetteries. Ce tri, geste citoyen, a un coût compensé en partie par la valorisation des déchets.

Mais un phénomène grandissant vient contrarier ce fragile équilibre financier. Toutes les communes du Grand Besançon voient ainsi les dépôts sauvages se développer : ustensiles ménagers, meubles, sacs abandonnés... De désagréables incivilités pour tous, conséquence de la désinvolture consternante de quelques-uns.

Donc, les communes interviennent : Besançon mobilise deux agents et un véhicule ramassant 15 m³ par jour sur l'espace public et les amenant en déchèterie. L'élimination des déchets coûte de plus en plus cher aux collectivités, il est donc nécessaire qu'il y ait un vrai sursaut citoyen. Il ne faut jamais oublier que tout déchet abandonné sur le terrain est payé par d'autres.

À l'heure du développement durable et en cette période difficile, il est aisé de mesurer les économies qui pourraient être générées par un peu plus de civisme. Un effort, faisons un geste « citoyen » !

Nicole Weinman
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire de Besançon

■ LE POINT DE VUE DE JEAN ROSSELOT

Pôle métropolitain : lequel ! ? Centre Franche-Comté ou centre Europe ?

L'avenir de Besançon, du Doubs, de la Franche-Comté, est dans l'attractivité, la « visibilité » en Europe, la force, en termes d'enseignement supérieur, de recherche, d'innovation technologique, d'emploi.

Nicolas Sarkozy a donné (loi de déc. 2010) à Besançon et Dijon, la possibilité d'accompagner le mouvement des deux Universités de Bourgogne et Franche-Comté qui se sont fédérées, en créant un « Pôle métropolitain ».

Imaginons, grâce à ce P.M., l'organisation de la mobilité des étudiants, des chercheurs, des professeurs, entre gares (nouvelles) et facultés de l'axe Rhin-Rhône ! Imaginons une « maison des deux Bourgognes », entre LGV et A 36, pour promouvoir nos produits, notre culture, largement méconnus à l'échelle européenne, en puisant dans notre histoire, celle du « Comté »... de Bourgogne !

Rebsamen, Maire et Président du « Grand Dijon », offre la présidence de ce P.M. à J.-L. Fousseret qui décline ! Un comble ! Il se recroqueville sur la partie Sud de la Franche-Comté.

Besançon, la belle endormie, n'est pas près de se réveiller ; à Besançon, l'imagination n'est pas au pouvoir !

Jean Rosselot
Conseiller communautaire



Mobilisés pour la

DOSSIER

Un espace public partagé, accessible à tous, des échanges harmonieux entre les quartiers bisontins et les communes de l'agglomération? C'est possible, oui, mais pas sans quelques efforts de la part de chacun d'entre nous. Contre l'engorgement de la ville, centre et entrées, contre les dégradations environnementales, les pouvoirs publics comme les habitants peuvent et doivent ensemble relever le défi d'une mobilité durable, raisonnable. L'ère du «tout voiture» a vécu, place maintenant à l'intermodalité (possibilité de passer facilement d'un mode de transport à un autre) et au développement des transports en commun ou alternatifs. Pour se déplacer autrement qu'en voiture dans Besançon et le Grand Besançon, la complémentarité et la personnalisation des solutions, de vélocité aux TER en passant par le réseau Ginko et dans moins de 3 ans le tramway, nous facilitent la vie.

Avec 9 Grand Bisontins sur 10 qui se déplacent quotidiennement, à raison de 4,2 déplacements par jour en moyenne pour chacun, ce sont 650 000 déplacements qui s'effectuent quotidiennement dans notre agglomération, principalement pour motifs professionnels et scolaires. 58% de ces déplacements se font en voiture particulière contre seulement 12% en transport collectif. Et sur ces 12%, un voyageur sur deux est scolaire ou étudiant.

Une large majorité de Grand Bisontins utilisent donc leur véhicule personnel pour se déplacer, sous prétexte que ce mode de transport semble plus rapide. Or ces pratiques mènent à l'engorgement de la ville centre, avec pics d'embouteillage à certaines heures, parkings combles et difficultés à se garer, au final sur-saturation de l'espace public, pics de pollution atmosphérique et... perte de temps.

La préservation de l'espace public et le respect de l'environnement constituent donc les deux piliers de la stratégie politique d'aménagement urbain pour une circulation raisonnable, cohérente, moins polluante, au sein des 423 km² de la communauté d'agglomération. Ces deux piliers reposent sur une exigence forte: offrir un service de transport public au même tarif pour tous, complet, qui favorise l'intermodalité.

Autorité organisatrice des transports, le Grand Besançon a confié à Besançon Mobilités, filiale du groupe Transdev, l'ex-

ploitation des lignes urbaines Ginko, et celle des lignes périurbaines à des autocaristes privés. Regroupées, ces lignes forment le réseau Ginko. Trait d'union entre les communes de l'agglomération, ce réseau de transport public offre à tous les habitants des solutions de déplacement adaptées aux villages et à la ville centre, aux mêmes prix.

Intermodalité, complémentarité

«Depuis, 2002, le choix d'une tarification unique, solidaire, et l'apport du service dans les 59 communes ont permis de créer non seulement du lien et des commodités de déplacement pour tous mais le premier sentiment d'appartenance à la communauté d'agglomération», souligne Jean-Claude Roy, vice-président du Grand Besançon en charge des transports. «Conçu pour éviter tout effet de superposition, pour s'articuler au contraire en complémentarité, ce réseau a inauguré dès sa création en 2002 la notion d'intermodalité, qu'il s'agit aujourd'hui de renforcer.»

Dans une logique de développement durable, l'organisation des transports s'appuie sur le «report modal» (passage d'un mode de transport à un autre). Après le «tout voiture», les modes de déplacement alternatifs (doux, communs) se développent mais également se combinent pour offrir des options à la fois économiques, pratiques et plus écologiques. «Nous avons la chance ➔

mobilité

de disposer de 13 haltes ferroviaires dans l'espace communautaire (la halte d'École Valentin sera opérationnelle prochainement), précise l'élu. Une convention avec la Région permet ainsi de relier les lignes Ginko aux trains express régionaux. Pour cela, des combinaisons tarifaires (Sésame pour tout public, Campus pour les étudiants, Diabolo pour les scolaires) permettent d'emprunter au choix bus et train, toute l'année, en libre circulation. Les



connexions se font aussi avec Livéo vers la Haute-Saône et le réseau Mobidoubs vers le centre du département. »

Pour les habitants hors Besançon, les bus périurbains desservent les communes à raison de sept allers-retours par jour (certains en service à la demande). Ceux-ci n'accèdent plus directement au centre-ville mais convergent vers les pôles d'échange (Micropolis à l'ouest, TEMIS au nord, Orchamps à l'est, Saint-Jacques au sud) où ils accèdent aisément aux lignes urbaines qui amènent les usagers au centre-ville en 10 à 15 minutes. Les quatre parcs relais du



Grand Besançon permettent, eux, un stationnement aisé en périphérie de ville, avec de nombreuses places.

Ginko, « réseau pour tous » devenu « réseau pour chacun »

Avec cinq services à la demande et les supports numériques d'information (www.ginkobus.com), toute une gamme d'abonnements et de services s'adaptent aux besoins de l'utilisateur, quel que soit son

Le secret d'une mobilité efficace, durable et économique réside dans l'utilisation de plusieurs moyens de transports.

âge ou son lieu de résidence. Ginko Access par exemple propose la réservation d'un taxi collectif, d'adresse à adresse, pour les personnes à mobilité réduite. Autrefois accessible aux Bisontins uniquement, ce service est aujourd'hui à disposition 7j/7j dans toutes les communes, au même tarif. Cette mesure anticipe l'obligation de la loi de février 2005 de rendre accessibles tous les services à l'horizon 2015. Très commode encore, il est possible d'émettre chez soi, depuis son ordinateur, un titre de transport et de calculer en temps réel un itinéraire personnalisé. Sur www.ginkotempo.com, on accède à une info précise et instantanée, y compris depuis son smartphone, gratuitement.

Après avoir été uniformisé, le réseau communautaire apporte donc aujourd'hui à chacun une réponse individualisée.

Question tarifs

Le coût d'exploitation du réseau Ginko s'élève à 40 millions/an pour le Grand Besançon. En 2011, 700 000 € de hausse ont été enregistrés en raison de la flambée des carburants. Ainsi des mesures ont été prises pour réduire les coûts de fonctionne-



Le tramway viendra compléter l'offre de mobilité durable.



ment du réseau mais certaines hausses de tarifs sont néanmoins apparues nécessaires. C'est le cas de l'abonnement Diabolo dont le montant représentait seulement 7% du coût total réel du service de transport d'un élève. Il a été réévalué de 9,30 € à 15 € mensuel. « En 2002, l'abonnement Diabolo était à 6 € seulement. Nous avons protégé ce tarif aussi longtemps que possible. À 15 € depuis la ren-

trée, il est encore en deçà des tarifs pratiqués ailleurs (21 € en moyenne), explique Jean-Claude Roy. Pour rappel, le budget du service transport est financé à 50% par le versement transport provenant des employeurs, 25% par une subvention du Grand Besançon, 2% par des concours financiers extérieurs, et seulement 23% par l'utilisateur.

De plus, le service de transport en commun



Le tram, aujourd'hui en construction, renforcera considérablement le réseau Ginko dès 2015.

Témoignages

Nathalie, de Châtillon-le-Duc: « Les horaires de passage du bus périurbain ne conviennent pas aux miens ; donc je prends ma voiture jusqu'au parc-relai de Témis, là je prends le 4 jusqu'à mon travail au centre-ville. Économiquement ça vaut le coup. » Même constat, même formule pour Nicolas d'École-Valentin qui prend la voiture lui, pour déposer les enfants avant de se rendre au travail depuis Témis par le 4. Mariam n'est pas motorisée. « Chaque jour, je pars de Roche-lez-Beaupré par le 73 jusqu'aux Orchamps et je rejoins le secteur sécurité sociale où je travaille par le 22, même si avec les travaux mes temps de trajet sont un peu plus longs... Ce serait de toute façon pareil mais plus cher en voiture... » Du côté de Bregille, Gisèle « songe à acheter un vélo à assistance électrique pour les petits trajets car la voiture, ça revient cher et c'est compliqué pour l'instant ! C'est un mauvais moment à passer mais on sera content d'avoir le tram. Quand on va dans une ville équipée d'un tramway, on apprécie vraiment la facilité et la rapidité de déplacement ! ».

Mon chauffeur me simplifie la ville !

5 Parcs Relais gratuits

Ginko

dans le Grand Besançon se caractérise par un haut niveau de service par rapport à de nombreuses autres agglomérations, y compris pour les scolaires qui bénéficient d'une densité de service en périphérie qui n'existait pas avant la création du service Ginko. Nous réfléchissons maintenant à mettre en place une gamme tarifaire solidaire, avec prise en compte du quotient familial, en s'inspirant de ce qui se fait à Strasbourg ou Grenoble, villes pilotes», conclut Jean-Claude Roy.

Le tram en perspective

Avec 90000 voyageurs quotidiens, Ginko transporte 24 millions de voyageurs/an soit 14% de plus qu'en 2002. Colonne vertébrale du transport public en site propre, le tram absorbera 40% de ces voyageurs dès 2015. Sa mise en service s'accompagnera de la restructuration du réseau de bus pour une desserte de tous les quartiers, mais aussi entre les communes, les pôles d'échange et les gares. Participant pleinement à l'intermodalité, le tram fonctionnera

en continu de 5h à 1h du matin, sur une trajectoire qui ne fait pas doublon avec les lignes de bus. Le futur éco quartier des Vaites et les Hauts du Chazal ont été d'emblée conçus pour intégrer cet équipement structurant. Le projet de réaménagement de la gare Viotte, lui, offrira tout un système de connexions aux différents modes de déplacement, et de correspondances avec



les TGV, les TER, les lignes de bus départementales et périurbaines.

Solutions alternatives, l'embarras du choix

Elles sont nombreuses et font la satisfaction de ceux qui les adoptent : les solutions alternatives sont à la portée de tous, à commencer par les plus jeunes. À Saône, à École-Valentin, dans certains quartiers de Besançon, le Pédibus permet de se rendre à l'école à pied, accompagné, au fil d'un itinéraire et de points d'arrêt définis. Option physique également, les abonnements au dispositif **Vélocité** offrent à Besançon 200 vélos répartis sur 30 stations. Pour le vélo loisir, le Schéma directeur cyclable d'agglomération définit les principaux itinéraires cyclables que le Grand Besançon



compte mettre en place dans les années à venir : 300 km dont 80 prioritaires. Les communes œuvrent également en ce sens par le développement des voies cyclables sur leur voirie.

Que ce soit pour éviter les embouteillages ou entretenir sa forme, le deux-roues, à assistance électrique ou non, s'impose donc de plus en plus comme un mode de déplacement efficace et rapide, tout comme les deux-roues motorisés.

Sur le modèle de Vélocité, le **système d'autopartage Autocité** propose 15 véhicules dont deux électriques en libre-service 7j/7j, 24h/24h dans dix stations de proximité bisontines.

La tendance du covoiturage séduit également de plus en plus, pour les trajets domicile-travail principalement. Dans l'agglomération, un quart des déplacements des 20-59 ans se fait en co-voiturage pour des trajets moyens de 11,3 km. Après recensement des habitudes des conducteurs et des aires de stationnement de covoiturage potentielles (sur axes routiers, parkings publics, zones commerciales ou espaces réservés à l'intermodalité comme la gare Viotte), les offres sont répertoriées sur www.covoiturage.besancon.fr et des places de stationnement spécifiques devraient être créées ou réservées par le Grand Besançon.

Le deux-roues, à assistance électrique ou non, a toute sa place dans les déplacements quotidiens.



Infos pratiques

www.velocite.besancon.fr, application sur www.allbikesnow.com
www.autocite.besancon.fr ou 03 81 82 3000 - 86 Grande-Rue, cour des Carmes, 13h-18h, sauf mercredi et samedi 8h30-12h30

LA SEULE
VRAIE
IDÉE CADEAU

NOUVEAU Avec le chèque Bezac K.Do, soyez assurés de faire plaisir. Vous offrez l'accès à plus de 400 magasins de Besançon et proposez un libre choix qui fera le bonheur des plus petits comme des plus grands.

Commandez vos chèques-cadeaux sur www.bezac-kdo.fr ou directement à l'Office du Tourisme de Besançon, place du 8 septembre à Besançon, ou encore, par courrier en adressant votre demande à l'Office du Commerce de Besançon, 14 rue de la République, 25000 Besançon. En précisant le montant commandé, le détail des coupures et en joignant votre règlement. Les chèques Bezac K.Do vous seront adressés par la poste ou envoyés directement à la personne à qui vous les destinez.



Quel que soit le montant commandé, vous choisissez librement la composition de vos Bezac K.Do en chèques de 10, 15 et 20€ mais vous pouvez également commander un chèque K.Do unique du montant que vous aurez déterminé. La commande minimum est de 15€. La liste des boutiques participantes est consultable sur www.bezac-kdo.fr et mise à jour quotidiennement.

besançon
Commerce

BEURE

Le Beure Twirl, le petit club qui monte !



Discipline sportive à part entière, le twirling a, depuis 12 ans dans le Grand Besançon, un fier représentant: le Beure Twirl, qui s'illustre en **championnat de France**.

«Souplesse, agilité, dextérité: les qualités requises sont les mêmes que pour la gymnastique rythmique et sportive avec accessoire, rappelle Karine Koeller, présidente entraîneuse. Rien à voir donc avec les majorettes. Nous ne défilons pas (sauf à la cavalcade de Saint-Ferjeux); nous nous produisons dans les compétitions qui structurent la pratique de ce sport aux échelles départementale, régionale, nationale et internationale. Réparties par catégories d'âge de 6 à 25 ans, nos twirleuses participent aux compétitions en solo, en duo, en équipe (de 6 à 8) ou en groupe. Cindy Maire et Morgane Frantz ont ainsi été vices-championnes de France en duo junior de la saison 2010-2011. La saison dernière, nos équipes sont allées jusqu'en finale mais sans monter sur le podium.»

L'entraînement a repris avec la ferme ambition d'améliorer encore la performance et d'intégrer, qui



Le club accueille les jeunes dès 6 ans.

sait, l'équipe de France au championnat du monde en 2014. Rappelons que c'est la France qui détient le titre en duo senior et par équipe senior.

➔ beure-twirl.wifeo.com
03 81 41 30 38 ou 06 11 49 86 94
jeanluc.koeller@sfr.fr

MAMIROLLE

La saison culturelle démarre à la bibliothèque



Les artistes se succèdent à «Ma bulle» la bibliothèque de Mamirolle. En novembre,

Marcel Mille, donne le coup d'envoi de la saison culturelle avec une exposition de peintures qui rendent hommage à ses racines rurales. Fasciné par le regard bovin, il présentera une série de portraits réalistes de ses amies les vaches.

Ensuite, en décembre, deux femmes partageront l'affiche: Marion Emonin et Marie Jacquin. La première présentera ses œuvres expressionnistes



En décembre, Marion Emonin et Marie Jacquin vous ouvrent leur univers.

pleines de douceur et de sensibilité qui ont déjà reçu le meilleur accueil dans de nombreux salons locaux. Marie Jacquin, peintre autodidacte, vous invitera au voyage dans un monde imaginaire auprès d'un personnage plein de tendresse mais parfois aussi de solitude et d'enfermement. Trois artistes, trois univers à découvrir !

➔ Exposition Marcel Mille du 10 au 28 novembre, Marie Jacquin et Marion Emonin du 1^{er} au 19 décembre. Ouvert aux horaires de la bibliothèque: le mardi de 16h30 à 17h30, le mercredi de 10h à 12h, le jeudi de 17h30 à 19h et le samedi de 10h30 à 12h.



GRAND BESANÇON

Noël au musée des maisons comtoises



Un week-end pour faire le plein de petits cadeaux, admirer les maisons du musée parées de guirlandes et d'illuminations...

Bien d'autres surprises vous attendent les 8 et 9 décembre (de 10h à 18h30 et de 10h à 18h) contre 1 € symbolique (gratuit pour les moins de 6 ans). Ce marché de Noël traditionnel et artisanal, organisé par le musée, prend le relais de celui proposé jusqu'alors par les parents d'élèves, qui continuent à prêter main-forte pour l'occasion, assurant la vente de gaufres et crêpes. Les animations seront au rendez-vous dans un cadre empreint de la magie d'autrefois :

la visite de Saint-Nicolas, des contes à écouter dans la maison (chauffée) de Meroux, des balades en calèche (selon la météo) avant d'aller boire un chocolat chaud et de goûter aux gourmandises sorties du four de la maison de Lizine... Une quarantaine d'exposants triés sur le volet proposera jouets en bois, décorations féeriques et créations artisanales pour remplir sa hotte avant les fêtes. Ailleurs, histoire de se mettre l'eau à la bouche, à Busy, les 1^{er} et 2 décembre, l'association Traje propose un marché de Noël dans les granges et écuries du village (voir page 27).

➔ Musée de Nancray, tél. 03 81 55 29 77 et www.maisons-comtoises.org

MAZEROLLES-LE-SALIN

Histoires d'eau



Il y a tout juste 150 ans, Mazerolles-le-Salin aménageait une dizaine de puits, aucune source dans le voisinage n'étant susceptible de fournir l'eau nécessaire à la consommation des habitants. Les années, et notamment l'arrivée de l'adduction d'eau en 1904, les firent peu à peu disparaître. Du moins jusqu'en 2007 où un premier puits comblé fut réhabilité lors du réaménagement de la place du village.

Cette année, un second puits en pierre de taille où vient l'eau, à proximité immédiate de la grande rue du village, en direction de Champagny, vient d'être à son tour restauré. Surmonté d'une ferronnerie, d'un seau et d'une poulie permettant de puiser l'eau à la force des bras, ce bel ouvrage, d'une profondeur de plus de 6 mètres et d'une contenance d'environ 8 m³ d'eau fraîche, permet



dorénavant d'arroser gratuitement les massifs de fleurs situés à proximité... Une belle réhabilitation, un siècle et demi après sa création.

GRANDFONTAINE



Une nouvelle place de village

Après plus d'une année de chantier, la place de la Bascule à Grandfontaine a été inaugurée le 21 septembre dernier en présence de nombreux élus. Nouvel espace de rencontre et de convivialité, ce site de caractère renforce de façon originale la centralité du village. « Sous la conduite de maîtrise d'œuvre des cabinets Archi+Tech et Bureau du Paysage, les travaux d'enfouissement des réseaux secs et d'éclairage des voies publiques ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Syded⁽¹⁾, et les aménagements de surface par les sociétés Fce et Roger Martin. La société Forclum a, elle, assuré l'électrification et les raccordements particuliers. Le Grand Besançon a contribué efficacement à la mise en forme des dossiers administratifs », précise le maire François Lopez.

(1) syndicat départemental d'électrification du Doubs.

GRAND BESANÇON

Fleurissement 2012 : bravo les mains vertes !



L'opération de fleurissement du Grand Besançon colore nos communes: les meilleurs jardiniers viennent d'être récompensés!

Les Grand Bisontins ont à nouveau fait travailler leurs mains vertes pour fleurir maisons, bâtiments et locaux professionnels. Après plusieurs mois de rempotage, arrosage, bouturage et autres soins minutieux, les résultats sont enfin tombés lors de la cérémonie de remise des prix qui s'est tenue le 12 octobre dernier. Le jury, composé de représentants de la société d'horticulture de Franche-Comté et des amis des jardins botaniques (SHFC), de l'association des jardins et vergers familiaux, de la Ville et du Grand Besançon, a récompensé les lauréats dans les catégories « Maison avec jardin », « Façade, balcon, terrasse, fenêtre » et « Potager fleuri ». Trois communes ont remporté la catégorie « Patrimoine communal » : Châtillon-le-Duc, Busy et Vauxles-Prés. Des prix ont également été décernés aux professionnels et bâtiments collectifs.



Le prix d'excellence dans la catégorie "Maison avec jardin", récompense Madeleine Belin (Chalezeule), Joseph Colleaux (Thise) et Georges Mercier (Deluz).

Pour Catherine Franck, de Busy, qui participe à l'opération depuis plusieurs années, il s'agit d'une vraie passion: « C'est un plaisir pour moi de m'occuper de mes fleurs, ça me détend. J'en achète très peu, je préfère faire des boutures ou bien je garde les graines que je sème. Elles poussent mieux comme ça. Cette année, la grêle a provoqué de gros dégâts et j'ai dû couper certaines fleurs. Quand le jury est passé, elles auraient dû être encore plus belles... »

TORPES

Valladont champion du monde



L'archer de Torpes Jean-Charles Valladont, sacré champion du monde

de tir à l'arc en campagne cet été, est devenu le premier français à

remporter le titre mondial en arc classique masculin. L'exploit du torpésien aux mondiaux de Val d'Isère le 19 août n'est pas passé inaperçu puisque Jean-Charles et ses comparses Olivier Roy et Christophe Doussot avaient déjà raflé la médaille de bronze par équipe face à l'Italie en

arc classique la veille. Pour conquérir le titre en individuel, le tricolore a affronté l'américain Jake Kaminski, médaillé d'argent par équipe aux récents JO de Londres, qu'il a battu 58 à 55. Une belle revanche pour le jeune homme de 23 ans, membre du Pôle France Elite de l'INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance), qui avait raté de peu sa qualification pour les Jeux... mais a su rebondir avec brio de cette « non-sélection » si amèrement vécue, pour se focaliser sur les épreuves de Val d'Isère. « J'avais fait de ce championnat mon objectif de la saison. Je me suis bien préparé et je suis resté confiant. » Et même si Jean-Charles n'est pas monté sur le podium aux championnats de France à Amiens en septembre dernier, il n'a pas l'intention de perdre de vue le défi qu'il compte bien relever: les Jeux de Rio en 2016!



FFA

MONTFAUCON

Le beau doublé des frères Pépiot

À 21 ans, Valentin et Tanguy Pépiot, les jumeaux de Montfaucon licenciés du Doubs Sud Athlétisme de Besançon, ont particulièrement brillé cet été dans leur discipline fétiche: le 3000 m steeple (course d'obstacles de demi-fond). Sacrés 1^{er} et 2^e des championnats de France Espoir à Reims, en juillet dernier, ils ont assuré leurs titres avec brio, dans une course tactique où Tanguy, s'est imposé en 8'57"75 devant son frère Valentin (en 9'00"00). Des temps cependant anecdotiques pour le duo puisque le premier a abaissé son record personnel à 8'33"42 cette année et le deuxième à 8'42"74. Étudiant à l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, Tanguy rêve d'un podium aux championnats d'Europe moins de 23 ans l'année prochaine, et espère descendre son temps aux alentours de 8'23". De son côté, Valentin espère mener à bien sa réorientation. Actuellement en faculté de médecine à Besançon, il espère pouvoir suivre une formation de kinésithérapeute tout en continuant de s'entraîner. Affaire à suivre...



8

Liz, votre guide vers le développement durable

Liz, petit personnage haut en couleurs, a fait son apparition fin septembre dans la vie des Grand Bisontins. Elle les accompagnera dans toutes leurs démarches en faveur d'un monde plus sain et plus durable. Nous l'avons rencontrée en avant-première.

Liz, vous venez d'arriver à Besançon, parlez-nous de vos origines.

Le Grand Besançon agit depuis plusieurs années déjà, avec la ville de Besançon, pour l'environnement et le développement durable, notamment dans le cadre de l'Agenda 21 et du Plan Climat Énergie Territorial. Les porteurs de ces projets étaient à la recherche d'un personnage sympathique qui divulgue ses bons conseils à la population.

Lorsque je me suis présentée, ils m'ont tout de suite adoptée. Peut-être à cause de ma bouille de cerise... ? Ou peut-être parce que je représente la nature fragile et précieuse qui entoure les hommes.

Comment aller vous agir auprès des Grand Bisontins?

Je serai présente sur tous les supports de communication liés au développement durable. Des plus grandes affiches aux plus petits tracts, je saurai trouver ma place chaque fois qu'il est question de protéger notre environnement et d'assurer un avenir meilleur à nos enfants. Je m'agrippe ici ou là pour diffuser mon slogan « Récoltons tous les fruits d'un monde durable ».

Alors, vous jouez un rôle de guide auprès de la population?

C'est bien ça. Mon rôle pour les années à venir est d'aider les habitants du Grand Besançon à découvrir et à reconnaître les gestes et actions durables et responsables dans la vie quotidienne. Je souhaite que tout le monde sache que chaque petit geste de la vie quotidienne est important pour l'avenir de tous, qu'il est possible de satisfaire nos besoins d'aujourd'hui sans priver les générations futures. Une bêtise et j'en perds mon feuillage!

Je guiderai les Grand Bisontins dans tous les domaines de leur vie quotidienne: la consommation, les transports, la gestion des déchets... et bien d'autres encore.

Y a-t-il d'autres actions prévues?

Oui, j'ai vraiment envie d'être en contact avec le plus grand nombre. C'est pourquoi je participe chaque vendredi à 17h45 à l'émission de Thierry Eme « Autrement » sur France Bleu Besançon. Nous y parlons de comment vivre autrement et inscrire nos actions dans une démarche plus durable et plus collective. Les auditeurs y trouvent plein de petites astuces faciles à mettre en pratique pour que le verger de mon enfance reste vert!

Retrouvez Liz et ses conseils sur grandbesancon.fr et sur France Bleu Besançon 102.8.



« **CHAUFFAGE... ?**

**ÇA FLAMBE !
DES SOLUTIONS
EXISTENT... »**

CONTACTEZ NOUS !



ENRJ RENÉ JACOT

PRODUCTION DE CHALEUR

SOLAIRE, PAC, GÉOTHERMIE,
CHAUDIÈRE GAZ CONDENSATION,
CHAUDIÈRE BOIS OU GRANULÉS,
POÊLE BOUILLEUR,
CHAUFFE-EAU SOLAIRE
OU THERMODYNAMIQUE.

ÉMISSION DE CHALEUR

PLANCHER CHAUFFANT,
RADIATEURS BASSE
OU HAUTE TEMPÉRATURE,
POÊLE BOIS OU GRANULÉS.

VENTILATION

SIMPLE FLUX HYGRO-B,
DOUBLE FLUX.

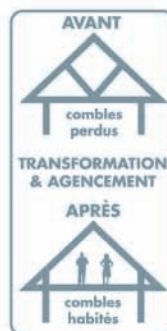
SANITAIRE

PLOMBERIE TRADITIONNELLE,
RÉFECTION DE SALLE DE BAIN,
REMPACEMENT DE MATÉRIELS ANCIENS.

« **AMÉNAGEMENT... ?**

**NE NÉGLIGEZ PAS
VOTRE CONFORT... »**

CONTACTEZ NOUS !



MARTIN TOITURES

AMÉNAGEMENT

FERMETTES COMBLES AMÉNAGÉS,
BALCONS, TERRASSE BOIS,
ABRIS DE JARDINS ET GARAGES.

CHARPENTE COUVERTURE

CHARPENTE TRADITIONNELLE,
FERMETTES COMBLES PERDUS,
TUILES TERRE CUITE, ARDOISE,
NEUF & RÉNOVATION,
REPIQUAGE EXISTANT.

ZINGUERIE

ZINC, CUIVRE, ANTRA-ZINC,
GOUTTIÈRES, DESCENTES,
TERRASSE À TASSEaux, JOINT DEBOUT,
RÉPARATION, REMPLACEMENT.

ISOLATION

LAINE DE BOIS,
OUATE DE CELLULOSE,
ISOLATION DES RAMPANTS,
PLANCHERS, MURS EXTÉRIEURS,
ÉTANCHÉITÉ À L'AIR.



ARTISANS FRANC-COMTOIS
à votre écoute depuis 30 ans,
dans la rénovation et le neuf.

TRAVAUX COUVERTS PAR NOS ASSURANCES DÉCENNALES

98 rue de Dole
25000 BESANÇON

Tél. 03 81 41 09 76

Fax 03 81 41 14 31

contactenrj@orange.fr

www.enrj25.net

Sortir

GRAND
Besançon

EXPOSITIONS
THÉÂTRE
SORTIES
CONFÉRENCES
SPORT...

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Les activités de la Maison de l'environnement de Franche-Comté



Samedi 17 novembre

Quand la nature se transforme en art

Deux créateurs viendront vous faire découvrir leur passion et partager leur savoir-faire. L'un est dessinateur naturaliste, l'autre utilise la végétation pour réaliser différentes décorations. Atelier en extérieur et en salle.

Rens. : 03 84 47 24 11 - Lons-le-Saunier (39)

Mardi 27 novembre

Tout faire avec de la récup

Sensibilisation au concept de réemploi. Exemples d'objets réalisés à partir de matériel de récupération rénové et détourné.

Rens. : 03 81 50 25 69 - Maison de l'environnement de Franche-Comté

Samedi 1^{er} décembre

Isolation thermique d'une maison : test d'efficacité et savoir-faire

Visite d'une maison rénovée récemment, vous effectuerez des tests d'étanchéité à l'air et de mesure thermographique.

Visite suivie d'une conférence-débat.
Rens. : 03 84 47 81 10 - Mirebel (39)

Mardi 18 décembre

Le nichoir, mode d'emploi

Découvrir les comportements des oiseaux liés au nid et à la reproduction. Apprendre à construire un nichoir.

Rens. : 03 81 50 25 69 - Maison de l'environnement de Franche-Comté

Réservation préalable souhaitée. Avec le soutien financier du Conseil régional de Franche-Comté, de la DREAL Franche-Comté et de la ville de Besançon.
Pour en savoir plus : www.maison-environnement-franchecomte.fr ou 03 81 50 25 69

expos

Du 2 au 30 novembre

J'aime manger, j'aime ma santé

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

Bibliothèque, le mercredi à partir de 14h

Rens. : 03 81 56 52 09

Du 7 novembre au 5 décembre

Autour du vide

SAÔNE

Sculptures en métal, présentées par Odile Vuillemin
Médiathèque

Mer. / jeu. / sam. : à partir de 9h - mar. / vend. : à partir de 16h30

Rens. : 03 81 55 81 27

Du 10 au 16 novembre

La Tendresse

BESANÇON

Peintures, sculptures, 58^e salon des artistes d'Art Libre Comtois
Galerie de l'ancienne poste (98 Grande Rue), à partir de 10h

Rens. : 03 81 88 72 15

Du 10 au 28 novembre

Marcel MILLE

MAMIROLLE

Peintre des vaches
« Ma Bulle », bibliothèque, aux heures d'ouvertures

Rens. : 06 73 74 29 21
(Voir article p. 20)

Du 13 novembre au 13 décembre

Mali : l'émancipation par les droits

BESANÇON

En collaboration avec les associations Terre des Hommes, Guamina, Fenascam
Bibliothèque universitaire de Proudhon, à partir de 8h

Rens. : 03 81 66 61 90

Les 16, 17 et 18 novembre

Les amis du patchwork

BESANÇON

Exposition-vente
Temple de l'église réformée, 5 rue Goudimel, à partir de 11h

Rens. : borgo.b@voila.fr

Les 17 et 18 novembre

23^e salon Arthise

THISE

Organisé par le comité des fêtes, 70 exposants : peintres, artisans d'art, atelier créatif...

Salle des fêtes
Sam. : à partir de 14h - Dim. à partir de 10h
Rens. : 06 07 77 01 93

Les 24 et 25 novembre

Artisanat d'art

AVANNE-AVENEY

Voyage dans l'univers du beau, de la passion et du savoir-faire
Mairie, à partir de 10h

Rens. : 03 81 41 11 30

Du 1^{er} au 15 décembre

Peinture

MAMIROLLE

Peinture façon cubiste par Marion Emonin et Marie Jacquin
« Ma Bulle », bibliothèque, aux heures d'ouvertures

Rens. : 06 73 74 29 21

(Voir article p. 20)

sorties

Samedi 10 novembre

Bourse aux skis

BESANÇON

Organisée par le Club alpin français de Besançon
Salle de la Malcombe, à partir de 8h

Rens. : 03 81 81 37 72

Samedi 10 novembre

Opération Lunapolis

DANNEMARIE-SUR-CRÈTE

Comédie musicale de la compagnie Chickadee, organisée par « Le Grillon »
Salle des Chanets, à 20h30
Rens. : 06 15 64 60 71

Samedi 10 novembre

Concert

BESANÇON

Donné par l'orchestre d'harmonie des Chaprais et l'Harmonie de Saint-Laurent-en-Grandvaux
Théâtre Musical, à 20h30
Rens. : 03 81 53 25 40



Dimanche 11 novembre

Bourse aux jouets

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

Organisée par le comité des fêtes
Salle des fêtes, à partir de 8h30
Rens. : 03 81 56 52 09

Mercredi 14 novembre

Une jeunesse en jachère

MAMIROLLE

De Daniel Vignes et Michel Debats
Dans le cadre du mois du documentaire, « Ma Bulle » en partenariat avec l'ENIL projette ce documentaire
Salle des Fêtes, à 20h30
Rens. : 06 73 74 29 61

Judi 15 novembre

Beujolais nouveau

GENNES

Dégustation organisée par le comité des fêtes
Salle Polyvalente, à partir de 18h
Rens. : 03 81 55 89 00
(L'abus d'alcool est dangereux pour la santé)

marchés

Marchés de producteurs du Grand Besançon

Venez déguster les produits locaux, directement du producteur au consommateur

- **Marché de Pugey** : 1^{er} et 3^e samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Pelousey** : 2^e samedi du mois de 9h à 13h
- **Marché de Morre** : 2^e et 4^e samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Gennes** : 2^e vendredi du mois de 17h30 à 22h (ferme de M. Bulloz)
- **Marché d'Auxon-Dessus**
Place de l'église
Tous les dimanches de 9h à 12h
Rens. : 03 81 58 76 11

collectes de sang

Jeudi 15 novembre

BESANÇON

Salle Proudhon, à partir de 10h
Rens. : 03 81 61 57 04

Jeudi 22 novembre

ÉCOLE-VALENTIN

Centre activités loisirs, à partir de 15h30
Rens. : 03 81 88 25 89

Lundi 26 novembre

SERRE-LES-SAPINS

Centre culturel sportif et loisirs, à partir de 16h30
Rens. : 03 81 61 57 04

Jeudi 29 novembre

QUINGEY

Salle polyvalente, à partir de 17h
Rens. : 03 81 61 57 04

Mercredi 12 décembre

THISE

Salle d'animation, à partir de 16h
Rens. : 03 81 80 19 92

Plus d'infos au 03 81 61 56 15

Établissement français du sang

Retrouvez toutes les idées de sorties à Besançon dans le supplément « Sortir » du n°

Samedi 17 novembre

Oiseaux, à découvert...

SAÔNE

Animation LPO Franche-Comté, à partir de 9h

Le lieu de l'animation sera donné lors de l'inscription auprès du syndicat du marais de Saône

Rens. : 03 81 55 48 75

Dimanche 18 novembre

4^e édition du

Trail'Orientation Vauban

BESANÇON

Organisée par BALISE 25

Gare d'eau, à partir de 9h30

Rens. : 06 68 87 64 53

Lundi 19 novembre

L'autisme en 2012

BESANÇON

Soirée-débat organisée par l'Adapei

CCI, à 20h

Rens. : 03 81 51 96 20

Samedi 24 novembre

Loto

SAÔNE

Organisé par l'association des parents d'élèves de Saône

Espace du marais, à 20h30

Rens. : 06 04 51 80 24

Samedi 24 novembre

Troc de la Sainte-Catherine

ÉCOLE-VALENTIN

Échanges de plantes

et de végétaux

Maison communale, à partir de 13h30

Rens. : 03 81 53 35 44



Marché de Noël, les 1^{er} et 2 décembre, à Busy.

Chants de Noël, les 4, 11 et 18 décembre, à Avanne-Aveney.



Samedi 24 novembre

Bourse aux jouets

et puériculture

SAÔNE

Organisée par les associations « Asparele » et « Les Loustiques du Marais »

Espace du marais, à partir de 8h30

Rens. : 03 81 55 86 86

Dimanche 25 novembre

Bourse aux jouets, livres,

vêtements, puériculture

PIREY

Salle polyvalente, à partir de 8h30

Rens. : 03 81 83 25 03

Dimanche 25 novembre

Concert

POUILLEY-LES-VIGNES

Chorale « Pour le plaisir » et l'harmonie municipale de Besançon

Église, à 17h

Rens. : 03 81 55 40 31

Samedi 24 novembre

Soirée café-concert

ÉCOLE-VALENTIN

Centre d'activités et de loisirs, à 20h30

Rens. : 03 81 53 76 13



Samedi 8 décembre
Téléthon

ÉCOLE-VALENTIN

Centre d'activités et de loisirs, à partir de 14h
Rens. : 03 81 53 02 67

Vendredi 14 décembre
Concert de Noël

THISE

Chorale des 7 villages
Salle d'animation, à 20h
Rens. : 03 81 61 10 43

Samedi 15 décembre
Construction de mangeoires

SAÛNE

Animation LPO Franche-Comté
À partir de 9h
Le lieu de l'animation sera donné lors de l'inscription auprès du Syndicat du marais de Saône
Rens. : 03 81 55 48 75

Samedi 15 décembre
Concert de Noël

POUILLEY-LES-VIGNES

Organisé par l'orchestre d'harmonie de Pouilley-les-Vignes



Vous souhaitez annoncer une manifestation ?

Écrivez au magazine : Grand Besançon
4 rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon
Fax : 03 81 82 29 60 - magazine@grandbesancon.fr
Délai d'envoi de vos annonces pour publication dans le magazine 56 (janvier-février) le 5 décembre 2012.
La publication de ces annonces est gratuite.
La rédaction se réserve le choix des textes publiés.

Salle des Fêtes, à 20h30
Rens. : 03 81 60 20 41

Dimanche 16 décembre

Noël

VAIRE-ARCIER

Noël pour les enfants du village
Salle de convivialité, à partir de 14h
Rens. : 03 81 60 51 21

Samedi 22 décembre
Concert

THISE

Concert des enfants de l'Espoir, organisé par le comité des fêtes
Salle d'animation, à 20h
Rens. : 06 07 77 01 93

Lundi 31 décembre

Repas dansant

MAMIROLLE

Avec les animateurs-chanteurs SIMIL'AIR (ex-chanteurs de Macadam)
Salle des fêtes, à partir de 20h30
Rens. : 03 81 55 78 05

Mercredi 28 novembre
Carrément cornichon !

MAMIROLLE

D'Olivier Sarrazin
Dans le cadre du mois du documentaire, « Ma Bulle » en partenariat avec l'ENIL projeté ce documentaire
Salle des fêtes, à 20h30
Rens. : 06 73 74 29 61

Samedi 1^{er} décembre
Loto

NOVILLARS

Salle polyvalente, à 20h30
Rens. : 03 81 55 65 23

Samedi 1^{er} décembre

Salon des Études supérieures

BESANÇON

Organisé par le groupe Studyrama
Micropolis, à partir de 9h30

Les 4, 11 et 18 décembre

Chants de Noël

AVANNE-AVENEY

Stage de chant, organisé par l'association Chantez25000
1 chemin du champ du noyer, à partir de 18h
Rens. : 06 03 98 99 54

Samedi 8 décembre

Atelier de Noël

VAIRE-ARCIER

Démonstration, confection et dégustation de chocolats de Noël
Salle de convivialité, à partir de 14h
Rens. : 03 81 60 51 21

réveillon

Lundi 31 décembre

Réveillon Saint Sylvestre

NOVILLARS

Salle polyvalente, à 20h30
Rens. : 03 81 55 65 23

marchés de Noël

Dimanche 18 novembre

Marché de Noël. ÉCOLE-VALENTIN. Organisé par l'association culturelle d'École-Valentin, au profit de « Semons l'Espoir ». Centre d'activités et de loisirs, à partir de 10h. Rens. : 03 81 53 24 34

Les 1^{er} et 2 décembre

Marché de Noël. MISEREY-SALINES. Vente de tables au profit de l'association « 1, 2, 3 salines ». Salle Polyvalente. Sam. : à partir de 13h30 - Dim. : à partir de 10h. Rens. : 03 81 58 99 16

Les 1^{er} et 2 décembre

Marché de Noël. BUSY. Organisé par l'association « Le Traje », une quarantaine d'exposants : artisanat d'art et diverses dégustations : chocolats, miel, vins... Sam. : à partir de 14h - Dim. : à partir de 10h. Centre du village. Rens. : 06 85 19 99 96

Dimanche 2 décembre

Salon artisanat de Noël. THISE. Organisé par le comité de jumelage. Salle des fêtes/Gymnase, à partir de 10h. Rens. : 03 81 61 05 21

8 et 9 décembre

En attendant Noël... NANCRAY. Productions artisanales, gastronomie locale, animations, déambulation du Père Noël... Musée des Maisons Comtoises, à partir de 10h. Rens. : 03 81 55 20 17

Samedi 8 décembre

Marché de Noël. AUXON-DESSUS. Salle des Fêtes, à partir de 17h. Rens. : 06 06 55 50 18

Samedi 8 décembre

Marché de Noël. PELOUSEY. Stands tenus par les associations du village. Centre du village, à partir 9h. Rens. : 03 81 58 05 16

Dimanche 9 décembre

Marché de Noël. VAIRE-ARCIER. Salle de convivialité, à partir de 10h. Rens. : 03 81 57 01 71

Derniers jours «Scellier»⁽¹⁾ Avec Icade, pensez à l'avenir sans attendre !

GARANTIR • PROTÉGER • VALORISER

Besançon

LES ROCHES VALLIÈRES



à partir de
105 000€⁽²⁾

48 appartements du F1 (27 m²) au F4 (81 m²). Un cadre exceptionnel dans le quartier de Velotte, une exposition plein sud, un environnement vert et des prestations de haute qualité.

Besançon

L'ORÉE DE CHAZAL



à partir de
180 500€⁽³⁾

Vous apprécierez nos appartements de standing du F3 (58,46 m²) au F4 (75 m²) dans cet ensemble immobilier de nouvelle génération.

DÉCOUVREZ PROCHAINEMENT « LE MAZAGRAN » SUR LES HAUTEURS DE VELOTTE



PROMOTION LOGEMENT

0 810 410 810

Prix d'un appel local depuis un fixe

www.icafe-immobilier-neuf.com



nous donnons
vie à la ville



ICA-GB-11-12. Illustrations non contractuelles. (1) Loi Scellier : Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Voir avec nos conseillers commerciaux. (2) Prix exprimé TTC (TVA 19,6%) correspondant au lot A013 appartement T1 avec parking extérieur compris. Dans la limite des stocks disponibles. (3) Prix exprimé TTC (TVA 19,6%) correspondant au lot E102 appartement T3 avec balcon de 27,08 m², garage et cave compris. Dans la limite des stocks disponibles. ICAFE PROMOTION LOGEMENT - S.A.S.U. AU CAPITAL DE 29 683 456 € - « MILLENAIRE 1 » 35 RUE DE LA GARE - 75168 PARIS CEDEX 19 - RCS PARIS 784 606 576.